

Padel

Lieu de pratique : La Raquette : Stade Jean Jacques – Rue du 8 mai 1945, 59650
Villeneuve-d'Ascq

Le présent règlement a été défini par le Comité d'Organisation des 11e Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise. Toute situation ou tout cas non prévu par le présent règlement sera arbitré par le Comité d'organisation.

Article 1 : Cadre général

La compétition de padel est organisée dans le cadre du règlement général des Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise (JNSE), sous l'égide de la Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE). Les rencontres se déroulent selon les règles officielles de la discipline, avec les adaptations spécifiques au contexte des JNSE.

Article 2 : Définition des catégories

Catégories d'âge :

- **+ de 40 ans** : catégorie ouverte exclusivement aux participants **nés en 1986 ou avant**.
- **Open** : catégorie ouverte à tous les participants sans limite d'âge.

Catégories de sexe :

- Femmes
- Hommes

Article 3 : Tournois proposés

Les tournois sont organisés par catégorie d'âge et de sexe selon la répartition suivante :

- Un tournoi **féminin** en catégorie **Open**
- Un tournoi **masculin** en catégorie **+40 ans**.
- Un tournoi **masculin** en catégorie **Open**
- Un tournoi **masculin** en catégorie **+40 ans**.

Les deux tournois ci-dessous sont également proposés :

- Un tournoi **mixte** en catégorie **Open**
- Un tournoi **mixte** en catégorie **+40 ans**.

Article 4 : Composition des équipes

Chaque équipe est composée de **2 joueurs titulaires** et peut rajouter à son effectif 1 joueur remplaçant.

Article 5 : Format de la compétition et déroulement d'un match

Le tournoi de padel est organisé de la façon suivante :

- Sous la forme de phases qualificatives
- Suivies d'une phase finale

(Ou sous la forme d'un championnat unique, en fonction du nombre d'équipes engagées dans l'épreuve).

La structure exacte (poules, élimination directe, ou championnat) est définie par l'organisation et communiquée avant le début du tournoi.

Déroulement d'un match :

Les matchs se jouent en **deux sets gagnants de 4 jeux**, sans avantage à 3 jeux partout (un tie-break est joué et le premier à 7 points remporte la partie).

À 1 set partout, un super tie-break est joué (le premier à 10 points remporte le match).

Les ½ finales et finales se jouent en 2 sets gagnants à 6 jeux (point décisif). Le 3ème set est disputé en tie-break, le premier à 10 points gagne le match.

Toutes les équipes doivent se présenter **au plus tard 30 minutes** avant le début de leur première rencontre auprès de l'organisation du tournoi.

5 minutes d'échauffement obligatoire avant chaque match.

Tout retard non justifié peut entraîner une disqualification du match concerné.

Article 6 : Classement et récompenses

Le classement dans les poules se fait de la façon suivante :

1. Le nombre de victoires.
2. La différence de sets.
3. La différence de jeux.
4. Le résultat du match direct.

Les récompenses sont attribuées aux meilleures équipes selon les catégories engagées (masculin, féminin, mixte, Open et +40 ans), conformément aux règles générales des JNSE.

Article 7 : Equipements et matériel

Les rencontres se déroulent avec du **matériel conforme aux standards de la FFT** (règles padel). Les équipes doivent se présenter avec leurs **raquettes personnelles**. Les balles sont **fournies par l'organisation**.

Tenue sportive obligatoire ; les chaussures doivent être adaptées à la pratique sur gazon synthétique/surface padel.

Article 8 : Règles de jeu et arbitrage

Les remplacements ne sont pas autorisés en cours de match.

Le joueur remplaçant peut être utilisé uniquement entre deux rencontres. Tous les joueurs doivent appartenir à la même entreprise ou administration.

Sauf spécifications particulières, les règles de la **Fédération Française de Tennis** s'appliquent.

Article 9 : Sécurité et comportement

Les participants doivent respecter les valeurs du sport d'entreprise : fair-play, respect des adversaires, des officiels et du matériel.

Une attitude antisportive ou un manquement grave au règlement peut entraîner :

- La perte du match,
- L'exclusion du tournoi,
- Sanctions disciplinaires

Article 10 : Annexe et informations complémentaires

Le planning détaillé des rencontres sera communiqué à l'approche de la compétition sur le site Internet des JNSE.

JEUX NATIONAUX DU SPORT D'ENTREPRISE

LILLE MÉTROPOLE

13 AU 17 MAI 2026